PHOTO MONTAGE

La pêche sera interdite dans les 103 km² de zone marine concédée à Ailes Marines.

Menace éolienne en baie de Saint-Brieuc

Saint-Brieuc (22). 62 éoliennes de 207 m de haut pourraient s'installer à moins de 17 km des côtes nord de la Bretagne. Au moins trois ans de travaux très perturbants pour les écosystèmes et des pollutions sur quarante ans inquiètent riverains et pêcheurs. Attention, cet article peut choquer les personnes sensibles à la préservation de notre environnement marin.

Par Patrick Revet

Juste avant d'arriver sur les lieux, l'on aperçoit sur le bas-côté de la quatre voies desservant la Bretagne nord le panneau touristique annonçant : « Baie de Saint-Brieuc » et dévoilant un coquillier, bateau de pêche traditionnel à la coquille saint-jacques, voguant sur la Manche. Pourrait-on bientôt ajouter sur ce panneau 62 éoliennes en 7 rangées ?

C'est le projet très décoiffant, envisagé dès 2007, validé en 2012 par l'État après appel d'offres et qui pourrait déboucher sur le début de ce vaste chantier dans les prochaines semaines, après autorisation donnée par les deux préfets, maritimes et terrestres, des Côtes-d'Armor.

Début de chantier imminent ?

Les deux représentants d'un État qui a ici préempté 180 km² de mer, en accordant 103 en concession au promoteur Ailes Marines *. Dans la baie *(voir carte p. 73)*, la consternation prévaut. Le maire d'Erquy en tête, Henri Labbé, pourtant « en faveur des éoliennes », considère que « le site d'implantation est vraiment mal choisi ». Dans les rues de sa cité, nous avons cherché plusieurs heures à rencontrer un habitant favorable au projet : toutes les personnes interrogées y sont résolument opposées.

Parce que la pollution ne sera pas que visuelle, chez les pêcheurs, c'est la colère qui prédomine ; une partie du parc éolien étant envisagée sur un gisement de coquilles saint-jacques. Une ressource précieuse et bien gérée depuis des années, à raison de trois quarts d'heure à deux heures au maximum de pêche par jour d'octobre à fin mars. Résultat : l'espèce a pu se reproduire et la campagne d'évaluation des populations menées par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, l'Ifremer, laisse apparaître un stock exploitable supérieur à 37 000 tonnes, soit presque 50 % de plus par rapport aux deux dernières années.

Labouré "comme un champ de patates" ?

« Et l'on réduirait à néant ces efforts de gestion en labourant comme un champ de patates une partie du fond de la baie pendant trois à quatre ans en y effectuant près de 200 forages et en y enfouissant 150 km de câbles à 1,5 m dans le sous-sol ? » s'emporte Alain Coudray, président du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor. « Au début, une partie des pêcheurs ne voyaient pas le dossier d'un mauvais œil, ils appréhendaient les éoliennes comme de simples moulins à vent. Maintenant que l'on a étudié les réalités techniques de leur mise en place et de leur fonctionnement, ils sont tous contre. »

Alors que l'on comptait sur zone moins d'une dizaine de coquilliers au début des années 2000, leur nombre a aujourd'hui dépassé la centaine. Vendues à des prix attractifs, les →

Le parc éolien : chiffres et carte d'implantation

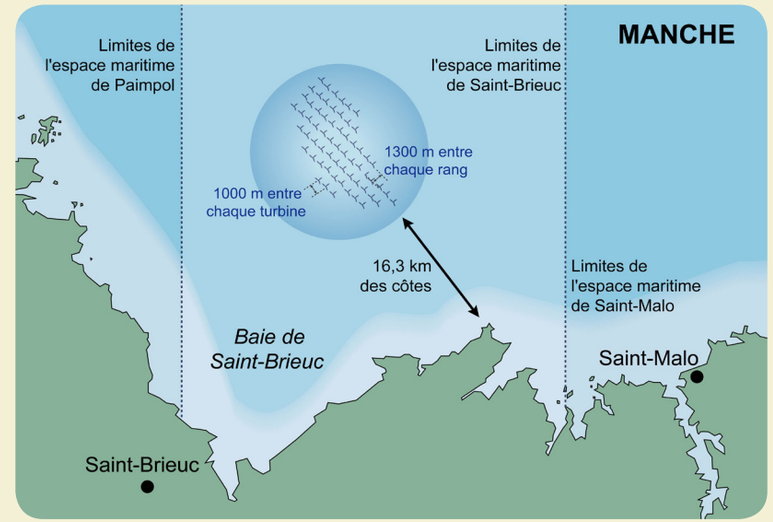

Le projet de parc éolien au large de Saint-Brieuc.

* Chiffres issus du dossier d'impact d'Ailes Marines.

☛ **62 éoliennes de 207 m de haut**, en 7 lignes séparées de 1 km, à 16,3 km de la côte ; 340 km/h en bout de pales ; 160 kg d'aluminium (protection contre la corrosion) par jour dans la mer pendant quarante ans ; 193 forages jusqu'à 40 m dans les roches et sables (jusqu'à 190 dB dans l'eau durant deux à trois ans de forages ; 35 000 m³ de boues rejetées, 55 000 m³ de sédiments remués) ; 180 km² préemptés par l'État dont 103 km² accordés en concession sur quarante ans à Ailes Marines (interdiction de pêche)*.

☛ **Électricité intermittente rachetée par EDF à 155 € le MWh** contre 44 € pour le futur parc éolien au large de Dunkerque.

Notre lanceuse d'alerte

"C'est inacceptable, on va continuer à se battre pour l'abandon de ce projet !"

Katherine Poujol, présidente de l'association Gardez les Caps

☛ "Déjà que le projet de création d'un parc naturel marin allant de la pointe de La Hague, dans le Cotentin, jusqu'à l'île de Bréhat, au nord-ouest de la baie de Saint-Brieuc, a été abandonné, l'on veut maintenant nous imposer ce parc éolien, dans une zone où beaucoup de sites sont classés Natura 2000 et regorgent d'espèces protégées, c'est inacceptable, l'on va continuer à se battre pour l'abandon de ce projet !"

“Je suis pour les éoliennes, mais le site d’implantation est vraiment mal choisi.”

Henri Labbé, maire d’Erquy

Les pêcheurs en première ligne.

Une centaine de coquiliers interdits de pêche sur un gisement de saint-jacques ?

“On s’est heurté à un vrai manque de transparence du promoteur.”

Alain Coudray, président du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d’Armor

→ saint-jacques font vivre de nombreuses familles. «On est allés au Danemark pour voir ce qui se passait dans un parc éolien en mer: les pêcheurs du cru n’y pêchaient presque plus!» a pu constater Alain, rappelant que l’ensemble des espèces prélevées seraient également affectées, pendant quarante ans, par les 117,5 dB engendrés par ces mâts ailés (soit le bruit d’un avion au décollage). Une menace sur la totalité de la filière pêche, riche de 300 bateaux, 800 marins pêcheurs, 20 ateliers de mareyage et de transformation et 2 400 emplois à terre.

Et *quid* de la possible migration, face à cette pollution sonore, des homards, des araignées, des bulots, des daurades royales…? Pour ces dernières, prédatrices de moules avec leurs becs et leurs puissantes molaires, les mytiliculteurs craignent qu’elles viennent se nourrir sur leurs bouchots. Arnaud Heurtel, qui en possède 5 km à Planguenoual, confie qu’il est pour l’instant «épargné par cette prédation», à la différence de ses «collègues de la baie de l’Arguenon.

“Saint-Brieuc, un projet d’énergie verte créateur d’emplois en France.”

Emmanuel Rollin, directeur de projet du promoteur Ailes Marines

Mais, fuyant les éoliennes, les daurades viendraient peut-être se servir dans mes parcs à moules. C’est un risque que l’on ne veut pas courir…» Face à de tels enjeux économiques, le comité des pêches s’est donné les moyens de bien étudier le dossier et d’engager un dialogue avec le promoteur des éoliennes, Ailes Marines. «On s’est comporté en partenaire exigeant, soucieux de tout anticiper et l’on s’est heurté à un vrai manque de transparence du promoteur, qui a noyé tous les problèmes que poseraient ses machines», déplore Alain. «Du coup, suite à l’enquête publique ouverte en 2016 et qui n’a pas soulevé autant d’interrogations qu’elle aurait dû, l’État a validé le projet en 2017, mais avec cette réserve d’Emmanuel Macron : “Il faut que les conflits d’usage soient réglés avant que les parcs ne soient déployés.”»

En attendant, la communauté des pêcheurs entrevoit déjà des interventions en mer pour s’opposer physiquement aux premiers travaux. La transition européenne vers des énergies renouvelables, à leurs yeux, doit se faire en partenariat avec eux, d’autant qu’un projet alternatif d’énergie, de production d’hydrogène, vient d’être présenté et, flottant sur l’eau, semble prometteur et très peu agressif pour l’environnement. «Il n’est pas trop tard pour changer de projet», espère Alain. Sauf qu’Ailes Marines a déjà investi 100 millions d’euros de ses propres deniers et attend 4, 7 milliards d’aides publiques de l’Etat, aides en suspens, pour l’heure, en raison d’un recours déposé par les pêcheurs…

Du côté d’Ailes Marines, le service communication parle au contraire de concertations avec les pêcheurs dès 2011, permettant par exemple de décaler l’implantation des éoliennes 6 km plus au nord du gisement principal et de réduire à 75 km² leur emprise marine. Le promoteur met aussi en avant les études effectuées et validées par les services de l’État, notamment sur les effets de pollution sonore sur la faune marine, étudiés en laboratoire par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et annonce, par la voix de son directeur Emmanuel Rollin: «Le projet éolien en mer de Saint-Brieuc mobilisera 1 500 emplois en France, dont plus de 500 en Bretagne.» Des arguments laissant sceptiques riverains et usagers de la mer.

Une facture salée

Sur le terrain, les élus favorables n’ont pas voulu nous rencontrer et ont botté en touche vers le conseil régional de la Bretagne qui, à l’approche des élections, a fait son muet. De la même façon, les établissements publics que sont l’Ifremer et l’Office français de la biodiversité n’ont pas daigné répondre à cette question commune envoyée par mail au service de presse: «Soutenez-vous ce projet d’éoliennes ou émettez-vous des réserves à son encontre?»

Dernier volet, financier, et pas le moins surprenant: l’EDF rachèterait 155 € le mégawattheure, soit trois fois le prix de celui produit par le futur parc éolien au large de Dunkerque, dans le Nord. Ce qui s’explique par les difficultés de forage en zone d’amplitude de marnage l’une des plus élevées du monde et les difficultés de pénétrer un sol granitique, mais ce qui peut laisser le consommateur interdit. Et si c’était l’environnement qui, au fond (de la mer), payait la facture la plus salée? ■

* Ailes Marines appartient à l’espagnol Iberdrola – cent ans d’histoire–, l’un des trois plus grands énergéticiens au monde (100 millions de clients).

“Fuyant les éoliennes, les daurades viendraient peut-être se servir dans mes parcs à moules.”

Arnaud Heurtel, mytiliculteur à Planguenoual

Les bouchots sembleront bien petits face aux mâts des éoliennes de 207 m!

ALERTEZ-NOUS!

☛ Vous êtes témoin d’un événement ou d’un phénomène qui vous choque ou vous inquiète? Un site naturel qui se dégrade, des destructions volontaires, une espèce qui vous semble se raréfier, etc.? Écrivez au *Chasseur français*, Alerte nature, 40, av. Aristide-Briand, 92220 Bagneux, ou prenez contact avec nous sur notre site ou sur Facebook: https://www.facebook.com/lechasseurfrancais